

Date de publication : 22 mai 2024

ÉDITION NATIONALE

Bilan de la surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2023

Période du 01/06 au 30/09/2023

Santé publique France, en collaboration avec le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques (Snosan), a mis en place entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2023, une surveillance épidémiologique des noyades en France (hexagone et outremer). L'ensemble des noyades accidentelles, prises en charge par une structure d'urgence ou suivies d'un décès sur le lieu de noyade, a été pris en compte. Ce bulletin décrit les caractéristiques des victimes et certains éléments de circonstances de survenue de ces noyades enregistrées entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2023. Ces résultats permettront d'améliorer le pilotage des actions de prévention et de réglementation.

Points clés

- Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2023, 1 336 noyades ont été recensées en France dont 361 décès (soit une proportion de noyades suivies de décès de 27 %). Ces chiffres sont stables en comparaison avec ceux de 2021^{1,2}. Les différences identifiées dans le nombre de noyades sur certaines périodes de l'été s'expliquent probablement par les différences de conditions climatiques entre les étés 2021 et 2023.
- En 2023, 55 % des noyades ont concerné des adultes, 30 % les moins de 6 ans, et 15 % les 6-17 ans. La proportion de noyades suivies de décès est plus importante chez les adultes (44 % vs 3 % chez les moins de 6 ans, 9 noyades suivies de décès sur 10 concernant des adultes). Les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges alors que les décès par noyade ont davantage eu lieu en piscine privée pour les mineurs (un tiers des décès de cette tranche d'âge) et en mer pour les adultes (la moitié des décès chez les adultes).
- Le nombre de noyades et de décès reste élevé sur cette période. Les noyades concernent tous les âges et tous les lieux. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges.

1. Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2021 et 2023, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 %, pas d'évolution sinon.

2. Les données de 2021 de ce dispositif de surveillance ne sont pas comparables à celles de l'enquête NOYADES 2021 menée par Santé publique France du fait d'une méthodologie de collecte des données différente. Pour plus de détails, voir le rapport de l'enquête NOYADES 2021 : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/articles/enquete-noyades-2021>

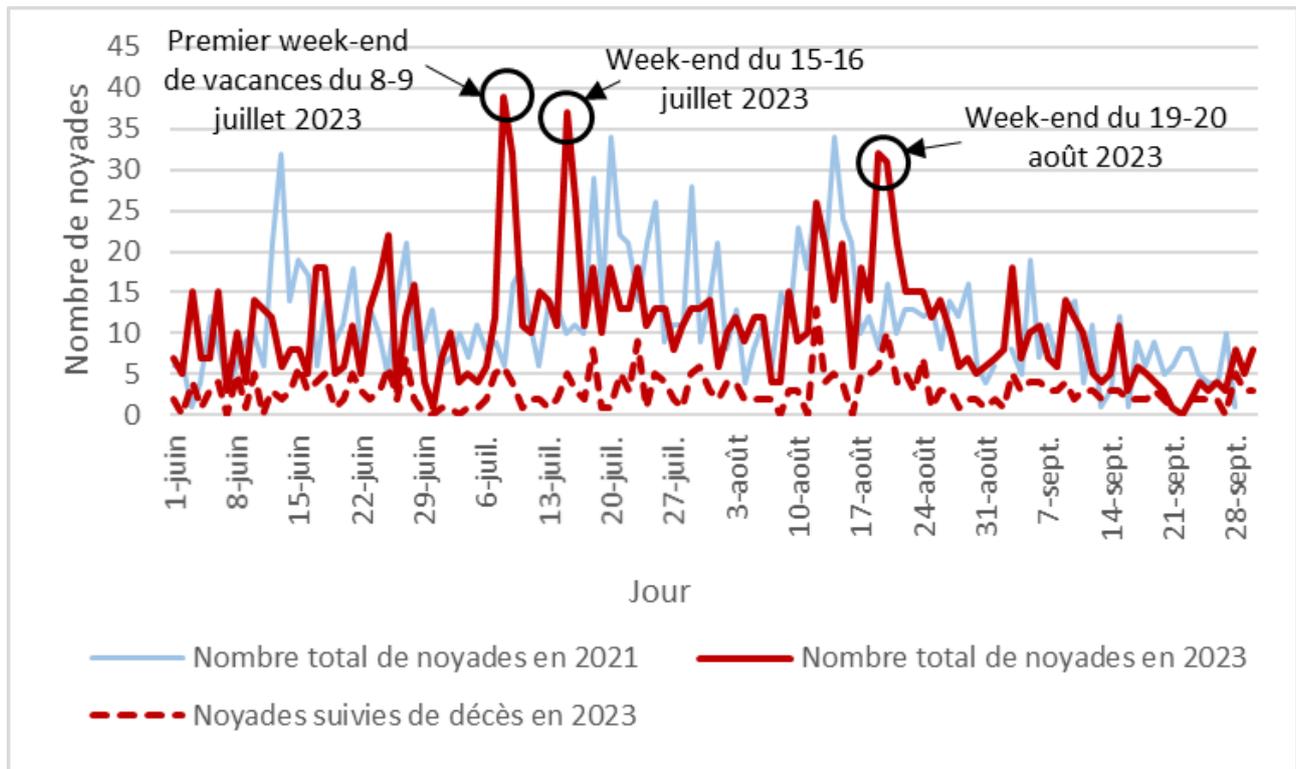
Résultats généraux et comparaison des données temporelles entre 2021 et 2023

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2023, 1 336 noyades ont été recensées en France (hexagone et outremer). Elles ont été suivies de 361 décès (27 %). Les nombres totaux de noyades et de noyades suivies de décès recensés sur la période de surveillance en 2023 ont été globalement stables par rapport à 2021, de même que la proportion de noyades suivies de décès (nombre de décès rapporté au nombre total de noyades) qui a été de l'ordre d'une noyade sur quatre.

Au cours de l'été 2023, le nombre quotidien de noyades a varié selon les périodes de vacances, les jours de la semaine et les épisodes de fortes chaleurs. Si globalement l'été 2023 se situe au 4^{ème} rang des étés les plus chauds depuis 1900 selon Météo-France, avec une température moyenne supérieure à la normale de 1,4 °C, il a été très contrasté entre le nord et le sud selon les périodes. Des épisodes orageux et pluvieux locaux ont touché la quasi-totalité du territoire tout au long de l'été, rendant ainsi parfois difficiles les conditions de baignade.

Les pics de noyades constatés les 8-9 juillet et les 15-16 juillet correspondent respectivement au premier et deuxième week-end de vacances où les conditions climatiques ont été globalement favorables à la baignade sur l'ensemble du territoire, avec notamment une période de vigilance orange canicule du 8 au 24 juillet dans le pourtour méditerranéen et en Corse (contrairement à la même période en 2021) (Figure 1). De même, le pic constaté le week-end du 19-20 août correspond à un épisode tardif de fortes chaleurs du 17 au 24 août.

Figure 1. Nombre total de noyades en 2021 et en 2023 et noyades suivies de décès en 2023 par jour (N=2 733*), France, 1^{er} juin au 30 septembre, Santé publique France et Snosan



* Le nombre de 2 733 correspond au nombre total de noyades en 2021 et 2023.

L'analyse du nombre total mensuel de noyades entre 2021 et 2023 ne montre pas de différence statistiquement significative (Tableau 1). Cependant, si l'analyse s'effectue par quinzaine, on observe des différences en juillet et en août. Lors de la première quinzaine de juillet et la seconde d'août, le nombre total de noyades est plus élevé en 2023 qu'en 2021. Ces augmentations pourraient être liées à des conditions climatiques plus favorables à la baignade en 2023 qu'en 2021 lors de ces deux quinzaines.

A l'inverse, lors de la seconde quinzaine de juillet et la première d'août, le nombre total de noyades est moins élevé en 2023 qu'en 2021. Ces baisses ont eu lieu à des périodes où les conditions climatiques ont été plus défavorables à la baignade en 2023 par rapport à 2021. C'est particulièrement vrai pour début août 2023 où la baisse des températures et les passages pluvieux ont concerné une large partie du territoire métropolitain.

Tableau 1. Évolution du nombre total des noyades entre 2021 et 2023 par période (N=2 733), France, 1^{er} juin au 30 septembre, Santé publique France et Snosan

Période	2021	2023	Evolution entre 2021 et 2023*
Juin	332	290	Pas d'évolution
<i>Du 1^{er} au 15 juin</i>	<i>157</i>	<i>134</i>	<i>Pas d'évolution</i>
<i>Du 16 au 30 juin</i>	<i>175</i>	<i>156</i>	<i>Pas d'évolution</i>
Juillet	436	440	Pas d'évolution
<i>Du 1^{er} au 15 juillet</i>	<i>152</i>	<i>217</i>	<i>Augmentation (p<0,01)</i>
<i>Du 16 au 31 juillet</i>	<i>284</i>	<i>223</i>	<i>Diminution (p<0,01)</i>
Août	430	412	Pas d'évolution
<i>Du 1^{er} au 15 août</i>	<i>242</i>	<i>185</i>	<i>Diminution (p<0,01)</i>
<i>Du 16 au 31 août</i>	<i>188</i>	<i>227</i>	<i>Augmentation (p=0,05)</i>
Septembre	199	194	Pas d'évolution
<i>Du 1^{er} au 15 septembre</i>	<i>121</i>	<i>135</i>	<i>Pas d'évolution</i>
<i>Du 16 au 30 septembre</i>	<i>78</i>	<i>59</i>	<i>Pas d'évolution</i>
Total	1 397	1 336	Pas d'évolution

* Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2021 et 2023, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 %, pas d'évolution sinon.

Description des noyades

Noyades par âge en 2021 et 2023

Le nombre total de noyades et de noyades suivies de décès varie selon l'âge (Tableau 2) : en 2023, 30 % du total des noyades et 4 % des noyades suivies de décès ont concerné les moins de 6 ans. Pour les adultes, ces chiffres étaient respectivement de 55 % et 92 %.

La proportion de noyades suivies de décès augmente avec l'âge : en 2023, cette proportion était de 3 % chez les moins de 6 ans et de 44 % chez les adultes. Ces ordres de grandeur étaient identiques en 2021.

Tableau 2. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par âge* (N=2 733), France, 1^{er} juin au 30 septembre pour les années 2021 et 2023, Santé publique France et Snosan

	2021			2023		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N (%)	N (%)	%	N (%)	N (%)	%
0-5 ans	454 (33)	12 (4)	3	399 (30)	13 (4)	3
6-12 ans	154 (11)	8 (2)	5	109 (8)	9 (2)	8
13-17 ans	89 (6)	12 (4)	13	86 (6)	9 (2)	10
18 ans et plus	700 (50)	309 (90)	44	742 (55)	330 (92)	44
Total	1 397 (100)	341 (100)	24	1 336 (100)	361 (100)	27

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

Noyades par région en 2021 et 2023

En 2023, deux-tiers des noyades (66 %) et la moitié des décès (56 %) sont survenus dans cinq régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne (Tableau 3).

Le nombre total de noyades est globalement plus élevé dans les régions du sud et côtières. Ainsi en 2023, les quatre régions avec le plus de noyades sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (271 noyades), Occitanie (212 noyades), Nouvelle-Aquitaine (210 noyades) et Auvergne-Rhône-Alpes (119 noyades). Ces quatre régions, outre leur façade maritime pour trois d'entre elles, concentrent 60 % des piscines privées familiales françaises³ et un nombre important de cours d'eau et plans d'eau. Ces régions, parmi les plus touristiques en hexagone⁴, sont certainement celles où l'on se baigne le plus même si on ne peut l'affirmer catégoriquement en l'absence d'un dénominateur fiable du nombre de baignades sur la période d'étude.

En 2023, les régions comptant le plus de noyades suivies de décès sont la Bretagne (47 décès), Provence-Alpes-Côte d'Azur (45 décès) et Nouvelle-Aquitaine (45 noyades). La proportion de décès rapportés au nombre de noyades a été la plus élevée (supérieure à 40 %) dans les régions Bretagne, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Île-de-France alors que dans les trois régions avec

³ Fédération des professionnels de la piscine et du spa (FPP). Dossier de presse « Enquête inédite : les Français et la piscine ». https://www.propiscines.fr/sites/default/files/espace_presse/dp_enquete_decryptis_17juil18.pdf

⁴ La Nouvelle-Aquitaine première région touristique de France durant la saison estivale 2023, Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n°105 paru le 28/11/2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7720697>

le nombre le plus élevé de noyades (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine), cette proportion était autour de 20 %. En Bretagne, les noyades suivies de décès ont lieu dans leur grande majorité en mer (81 %), certaines lors d'activités de loisir (bateau, paddle, etc.). Dans les régions intérieures, les noyades ont principalement lieu en cours d'eau et plan d'eau qui sont des lieux plus difficilement accessibles que les piscines en cas d'appel des services de secours.

En 2023, les noyades survenues dans les régions d'outre-mer et celles suivies de décès ont représenté respectivement 4 % du total des noyades accidentelles en France et 6 % du total des noyades suivies de décès.

Entre 2021 et 2023, les comparaisons par région doivent être faites avec précaution du fait que le nombre de noyades dépend fortement des conditions climatiques locales.

Tableau 3. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par région (N=2 733), France, 1^{er} juin au 30 septembre pour les années 2021 et 2023, Santé publique France et Snosan

Région	2021			2023		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Auvergne-Rhône-Alpes	111	26	23	119	26	22
Bourgogne-Franche-Comté	29*	7*	24	46*	21*	46
Bretagne	89	38	43	73	47	64
Centre-Val-de-Loire	28	10	36	23	7	30
Corse	46	1	2	51	8	16
Grand-Est	51	17	33	47	17	36
Hauts-de-France	53	22	42	50	24	48
Île-de-France	63	31	49	66	27	41
Normandie	40	15	38	49	13	27
Nouvelle-Aquitaine	165*	43	26	210*	45	21
Occitanie	266*	35	13	212*	38	18
Pays-de-la-Loire	70	19	27	61	21	34
Provence-Alpes-Côte d'Azur	321*	54	17	271*	45	17
Ensemble de l'outre-mer	65	23	35	58	22	38
Total	1 397	341	24	1 336	361	27

* Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2021 et 2023 ; lorsqu'il y a un astérisque, la différence entre les données 2021 et 2023 est statistiquement significative au seuil de 5 %.

Noyades suivies de décès selon l'âge et le lieu de la noyade en 2021 et 2023

Le nombre de noyades suivies de décès varie selon le lieu de noyade. Quelle que soit l'année, les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges. Pour les autres lieux, les décès par noyade ont davantage lieu en piscine privée pour les mineurs (un tiers des décès de cette tranche d'âge en 2023) et en mer pour les adultes (la moitié des décès chez les adultes).

Tableau 4. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par âge* (N=702), France, 1^{er} juin au 02 août pour les années 2021 et 2023, Snosan

	2021			2023		
	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Piscines privées	9 (28)	30 (10)	39 (11)	10 (32)	43 (13)	53 (15)
Autres piscines**	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (3)	0 (0)	1 (0)
Cours d'eau	12 (38)	79 (25)	91 (27)	8 (26)	76 (23)	84 (23)
Plan d'eau	7 (22)	61 (20)	68 (20)	4 (13)	47 (14)	51 (14)
Mer	3 (9)	136 (44)	139 (41)	4 (13)	159 (48)	163 (45)
Autres lieux***	1 (3)	3 (1)	4 (1)	4 (13)	5 (2)	9 (3)
Total	32 (100)	309 (100)	341 (100)	31 (100)	330 (100)	361 (100)

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures

** Piscines publiques ou privées payantes, privées à usage collectif

*** Bassin, carrière, puits, etc.

Noyades suivies de décès par lieu de la noyade et regroupement de régions en 2023

En 2023 pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre, la répartition des lieux des noyades suivies de décès a été différente selon les régions. La proportion de noyades suivies de décès en piscine a été plus importante dans les régions côtières du sud-est de l'hexagone (26 %) par rapport aux autres régions reflétant le nombre de piscines plus important dans ces régions. La proportion de noyades suivies de décès en mer a été plus importante dans les régions côtières du nord-ouest et en outre-mer (respectivement 71 et 82 %) par rapport aux autres régions. La proportion de noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau est importante dans la plupart des régions notamment dans les régions de l'intérieur qui ne disposent pas de façade maritime.

Tableau 5. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par regroupement de régions (N=361), France, 1^{er} juin au 30 septembre pour l'année 2023, Snosan

	Côte sud-est (PACA, Occitanie, Corse)		Côte sud-ouest Atlantique (Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire)		Côte nord-ouest (Bretagne, Normandie, Hauts-de-France)		Intérieur (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire, Île-de-France, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté)		Outre-mer	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Piscines	24	26	11	17	1	1	17	17	1	4
Cours d'eau / plan d'eau	14	16	23	35	21	25	76	78	3	14
Mer	53	58	30	45	60	71	0	0	18	82
Autres lieux*	0	0	2	3	2	3	5	5	0	0
Total	91	100	66	100	84	100	98	100	22	100

Noyades suivies de décès par activités et par circonstances recensées lors de la noyade en 2023

Pour 18 des 361 noyades suivies de décès, une activité hors baignade a été rapportée :

- Pêche (professionnelle ou de loisir) : n=8 ;
- Plongée en apnée : n=3 ;
- Bateau : n=2 ;
- Stand up paddle : n=2 ;
- Autres (canyoning, canoë, véhicule nautique à moteur) : n=3.

Des éléments concernant les circonstances de survenue ont été rapportés pour 9 des 361 noyades suivies de décès :

- Chute en mer, cours d'eau ou plan d'eau (incluant les chutes de véhicules légers) : n=6 ;
- Baïnes ou courants : n=3.

Focus sur les baïnes et les courants

Trois décès en lien avec les baïnes et les courants ont été recensés sur la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2023, ce chiffre étant très vraisemblablement sous-estimé. Dans l'enquête NOYADES 2021, les baïnes et les courants avaient été associés à 10 % des décès (n=41). Ces situations ont concerné plus particulièrement les 13-19 ans (25 % de noyades associées à cette circonstance pour cette classe d'âge) et 25-44 ans (18 % des noyades)^a. Le respect des consignes de sécurité et des interdictions de baignade le cas échéant est essentiel pour éviter ces noyades.

a. Voir le rapport de l'enquête NOYADES 2021

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/articles/enquete-noyades-2021>

Données

Les données concernant les noyades non suivies de décès proviennent du réseau de surveillance OSCOUR[®] (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) coordonné par Santé publique France. Depuis le 1^{er} janvier 2023, un peu plus de 710 structures d'urgence participent au réseau OSCOUR[®] (21 millions de passages annuels, soit près de 59 000 passages par jour en moyenne) couvrant ainsi 97 % des passages aux urgences en France. On compte au moins un service d'urgence contribuant au réseau OSCOUR[®] dans tous les départements.

Les données concernant les noyades suivies de décès sur le lieu de noyade sont collectées par le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques à partir des remontées des Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross), des bulletins de la Cellule ministérielle de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA), et d'une veille presse.

À noter

Les données de 2023 ont été comparées à celles de 2021 (précédente année disponible). En août 2023, Santé publique France avait identifié un défaut de remontée sur les passages aux urgences pour noyade dans certaines régions de l'hexagone qui a conduit à une sous-estimation du nombre de passages aux urgences pour noyade observés depuis début 2022. Un retour aux dossiers médicaux a été effectué dans les régions concernées pour récupérer les passages aux urgences pour noyade durant l'été 2023. Les données manquantes depuis début 2022 sont en cours de récupération.

Dans ce dispositif, sont comptabilisées les noyades prises en charge par une structure d'urgence (à l'exclusion des noyades intentionnelles lorsque l'information est connue) et les noyades suivies de

décès uniquement sur le lieu de noyade (du fait de l'absence d'information sur le devenir de la prise en charge après l'admission aux urgences).

Ces données ne sont pas comparables à celles des enquêtes NOYADES triennales que menaient Santé publique France. Ces deux dispositifs diffèrent en termes méthodologiques et de sources de données utilisées.

Conseils de prévention

À tous les âges

La baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les enfants

- Avant et pendant la baignade, surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
 - Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
 - Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
 - Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade
- Tout au long de l'année, apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge
 - Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
 - Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
 - Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes

- Avant et pendant la baignade
 - Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
 - Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
 - Se renseigner sur les conditions météorologiques
 - Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
 - Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
 - Prévenir un proche avant de se baigner
 - Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante
- Tout au long de l'année
 - Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des services contribuant à cette surveillance.

La transmission des données est assurée par les services de secours organisés intervenant auprès des noyés notamment :

- Les structures d'urgence des établissements de santé adhérant au réseau OSCOUR® ;
- Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM), le Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS), les Services Territoriaux d'Incendie et de Secours (STIS), les Services d'Incendie et de Secours (SIS) ;
- La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et les Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage (CROSS).

Pour en savoir plus

- Page sur les noyades sur le site de Santé publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>
- Site du Snosan
<https://www.snosan.fr>

Auteurs / Rédaction

Aymeric Ung, Laurence Guldner (Santé publique France)

Christophe Lino, Fabrice Levet (Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques – Snosan)

Pour nous citer : Bulletin. Bilan de la surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2023. Période du 01/06 au 30/09/2023. Édition nationale. Saint-Maurice : Santé publique France, 9 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 22 mai 2024

Contacts : presse@santepubliquefrance.fr (Santé publique France) / celia.delfault@envsn.sports.gouv.fr (Snosan)